

Observatoire national des agendas 21 locaux et pratiques territoriales de développement durable



Aujourd'hui, on recense en France plus de 200 agendas 21 locaux, à toutes les échelles territoriales : départementale, régionale, intercommunale, communale... Le foisonnement et la diversité des initiatives ont fait naître au sein des collectivités animées de volontés comparables à l'égard du développement durable, un besoin d'échange, de confrontation et de construction de références pour l'action. C'est pour répondre à ces besoins que l'Association 4D, l'Association des maires de France (AMF), le Comité 21 et le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (MEDAD) ont créé **l'Observatoire national des agendas 21 locaux et pratiques territoriales de développement durable**.

Lancé le 2 février 2006, l'Observatoire s'est fixé pour objectif de créer une **plateforme d'information et d'échanges** sur les pratiques territoriales de développement durable dont les principales missions sont :

- Capitaliser et diffuser les outils et les expériences territoriales de développement durable.
- Mettre en réseau les acteurs du développement durable à différentes échelles du territoire.
- Identifier les attentes des collectivités et tenter d'y répondre ensemble.

L'Observatoire est un projet multi-partenarial regroupant de nombreux acteurs au sein d'un comité de pilotage et d'un comité ressources, et dont les activités sont animées par l'Association 4D au nom du projet collectif. Les collectivités locales sont au cœur de l'Observatoire.

INFORMER

PRODUIRE

CAPITALISER

ÉCHANGER

METTRE EN RÉSEAU

LES ACTIVITÉS

CAPITALISER

Afin de répondre pleinement à sa mission de mise à disposition d'informations sur les démarches territoriales de développement durable, l'Observatoire a, dès son lancement opté pour la réalisation d'une **banque de données des agendas 21 locaux, des pratiques et projets territoriaux de développement durable**. Cette banque de données, accessible en ligne sur le site www.dd-pratiques.org est animée par l'Association 4D.

Elle rassemble de nombreuses fiches d'expériences de collectivités locales engagées dans le développement durable. Les fiches ont été construites à partir d'un questionnaire très complet renseigné directement par les collectivités.

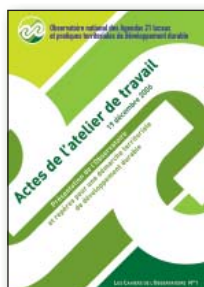
Par ailleurs, l'Observatoire a intégré un autre outil informatique, le site portail www.agenda21france.org animé par le Comité 21.

La banque de données et le site portail s'articulent avec le cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux.

www.ecologie.gouv.fr/-Cadre-de-reference-.html

ÉCHANGER

Organisation d'ateliers de travail avec les collectivités membres de l'Observatoire et le comité ressources afin de favoriser l'échange d'expériences, de partager les questionnements, les obstacles et les réussites, de confronter les connaissances afin de construire des références pour l'action.



PRODUIRE

Chaque atelier donne lieu à la publication d'un Cahier de l'Observatoire. Ces cahiers sont téléchargeables sur le site www.dd-pratiques.org

LES PARTENAIRES

Le comité de pilotage définit les orientations stratégiques de l'Observatoire et suit la mise en œuvre du programme d'activités. Il est composé de quatre partenaires : l'Association 4D, l'Association des maires de France, le Comité 21 et le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (MEDAD).

Le comité ressources : au-delà du suivi du projet, l'expertise de ses membres est sollicitée en fonction des différents temps de travail. Il est composé en 2007 de :

Représentants de collectivités :

- Association des Communautés Urbaines de France (ACUF),
- Assemblée des Départements de France (ADF),
- Association des Maires de grandes villes (AMGVF),
- Association des Petites Villes de France (APVF),
- Association des Régions de France (ARF),
- Association des Maires, Ville & Banlieue de France (AMVBF),
- Association Notre Village,
- Les Eco-Maires.

Partenaires institutionnels :

- ADEME,
- Agence Régionale de l'Énergie et de l'Environnement - Île-de-France (ARENE IDF),
- Agence Régionale Pour l'Environnement de Midi-Pyrénées (ARPE),
- Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT),
- Centre ressources du développement durable Nord Pas-de-Calais (CERDD),
- Conseil National des Villes (CNV),
- Délégation Interministérielle à la Ville (DIV),
- Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement (RARE),
- Rhône-Alpes énergie environnement (RAEE).

Associations :

- L'ADELS,
- Auxilia,
- le Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable (CIRIDD),
- Entreprises Territoires et Développement (ETD),
- Energie-Cités.



Observatoire national des agendas 21 locaux et pratiques territoriales de développement durable

Partenaires de l'Observatoire et contacts



Charlotte Renard
crenard@association4d.org



Antoine Charlot
charlot@comite21.org



Gwénola Stéphan
gsthephan@asmf.asso.fr



Magali Bardou
Magali.bardou@ecologie.gouv.fr

Ce projet est soutenu par



et par le Club Entreprises de l'Observatoire

Partenaire technique

La banque de données de l'Observatoire : www.dd-pratiques.org

Pour plus de renseignements :

courriel : observatoire@association4d.org

Tél. : 01 44 64 75 02

C/O Association 4D

Animation de l'Observatoire national des agendas 21 locaux

et des pratiques territoriales de développement durable

Cité européenne des Récollets

150-154 rue du Faubourg Saint-Martin

75010 Paris

Fax : 01 44 64 72 76